

- Faculté de droit
- www.unine.ch/droit

Rédaction de contrats (4DR2148)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master bilingue en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master en droit	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master of Arts en innovation, orientation Innovation et société	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4
Master of Law en innovation	Cours: 2 ph	Voir ci-dessous	4

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Automne

Equipe enseignante

MÜLLER Christoph, Professeur ordinaire.
GLUCKSMANN Eloïse, Assistante doctorante.

Contenu

Après une introduction sur la liberté contractuelle (ses dangers et ses limites) et la négociation de contrats (lettre d'intention, Memorandum of Understanding, contrat-cadre, lettre de patronage, etc.), la première partie du cours sera consacrée à la structure du contrat et à ses relations avec d'autres documents (p.ex. conditions générales d'affaires). La deuxième partie traitera du titre du contrat, de la désignation des parties, du préambule et des définitions. La troisième partie portera sur l'accord de base dans les différents types de contrats (d'aliénation, de service, d'usage, etc.), sur les conditions et les garanties. La quatrième partie sera consacrée aux clauses de responsabilité (force majeure, hardship, clause pénale, etc.). La dernière partie du cours traitera des clauses de résiliation, des clauses standards (boilerplate clause, clause d'intégration, clause de confidentialité, etc.), des clauses de règlement des litiges et du protocole de signature.

Forme de l'évaluation

Examen oral de 15 minutes, précédé d'un temps de préparation.

Documentation

Pas de polycopié. La documentation (essentiellement des cas pratiques de négociation et de rédaction) est mise en ligne sur Moodle.

Pré-requis

Droit des contrats.

Forme de l'enseignement

Méthode socratique combinée avec des séances d'exercices de négociation et de rédaction.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de la formation l'étudiant-e doit être capable de :

- Formuler des clauses contractuelles précises et efficaces
- Discuter des positions juridiques contraires avec un-e partenaire de la classe
- Identifier les différents types de clauses contractuelles
- Rédiger des clauses contractuelles en fonction d'un état de fait donné
- Présenter des clauses contractuelles devant un public

Compétences transférables

- Stimuler sa créativité
- Concevoir une analyse critique
- Appliquer ses connaissances à des situations concrètes
- Prendre des initiatives